

Manuel de formation :

Montage et gestion des AGR

Elaboré et animé par :

Mohamed Hamid BOUKHARI
Abd ASSALAM FAOUZI
Youssef BAHATTA
Rabiaâ BOUHIMA
M'Hamed ABOULAL

Le Marketing social en matière des AGR :

En suivant la formule : des 4P: (Positionnement, Produit, Prix, Promotion)

- **ROC** **P**ositionnement (**R**essources, **O**pportunités, **C**ompétences)
- **ABCD** **P**roduit (Approche, Besoin, comportement des Clients, Demande)
- **COQ** **P**rix (Concurrence, Offre, Qualité)
- **PDV** **P**romotion (Publicité, Distribution, techniques de Vente)

1- **Ressources** : Diagnostic participatif des ressources existantes, potentielles et à valoriser

2- **Opportunités** : Diagnostic participatif des opportunités

3- **Compétences** : Diagnostic participatif des compétences acquises et requises par rapport au référentiel du métier

➤ **A ce premier niveau nous pouvons avoir les premières idées concernant le Positionnement et le choix du domaine de l'AGR...**

4- **Approche** : Choisir l'approche à utiliser pour se tailler une position dans le marché. (répondre à la question suivante : Comment les autres ont fait pour s'installer ? Comment nous pouvons faire pour s'installer ?)

5- **Besoin** : Diagnostic participatif des besoins relatifs à l'AGR choisie,

6- **Clients** : Diagnostic participatif des comportements des clients actuels et potentiels,

7- Demande : Diagnostic participatif de la demande réelle actuelle et prévisible. (NB : que la demande diffère du besoin : exemple la plus part des étudiants ont besoin de scouts mais la une faible proportion d'entre eux a la capacité de satisfaire ce besoin : c'est un problème de pouvoir d'achat ou solvabilité)

➤ **A ce deuxième niveau nous pouvons avoir plus de visibilité pour la conception du Produit objet de l'AGR...**

8- Concurrence : Diagnostic participatif des concurrents actuels et potentiels dans le domaine ou gamme de produit objet de l'AGR

9- Offre : Diagnostic participatif de l'offre actuelle et prévisible,

10- Qualité : Diagnostic participatif de la qualité offerte actuellement et la qualité désirée par les clients et la qualité que nous espérons offrir en fonction du rapport qualité/Prix.

➤ **A ce troisième niveau nous pouvons en fonction de l'étude de faisabilité technique et rentabilité financière (qualité, prix des concurrents, coût de production, marge bénéficiaire,...) déterminer le Prix.**

11- Publicité : Elaborer une stratégie collective pour faire connaître le produit des AGR (organisation de foire, Moussem, visites d'échanges,...)

12- Distribution : Choisir le type de distribution, les points de vente,... pour toucher plus de clients.

13- Vente : Organiser et adopter les techniques de vente adaptée au contexte

➤ **A ce dernier niveau adaptons les mesures d'accompagnement et d'appui pour mieux promouvoir les produits des AGR : c'est le quatrième P : la Promotion**

Procédurier Pratique pour l'Elaboration des Activités Générateurs de Revenu (AGR)

Les projets générateurs de revenu sont devenus d'un apport capital dans tous les programmes de développement. Ils constituent une entrée incontournable pour toucher les couches défavorisées, généralement exclues des bénéfices des autres actions physiques des programmes. Les femmes, les sans terres, les petits exploitants et les promoteurs des métiers artisanaux sont les groupes cibles des AGR.

1- Diagnostic de la situation actuelle.

-Potentialité du terroir pour la réussite du AGR

-Savoir faire et pratique de la population

.Traditionnelle

.Moderne

-Présence ou absence de l'activité liée au AGR dans le système des activités

.Nombre et qualité des pratiquants de l'activité.

-Revenu dégagé actuellement.

.Motivation des populations.

.Perception des populations

-Bouleversement social ennerrant à l'introduction des AGR.

-Contrainte actuelle et facteurs de risque.

-Enjeux des acteurs autours de l'activité comme exercés actuellement et dans le future.

2- Justification des AGR.

-Capacité technico-économique de la population local.

-Raison du choix de cette activité par rapport aux autres (ou raison d'écarter).

-L'AGR rentra t-il en complémentarité avec les autres action menée dans le terroir.

-L'AGR est t-il en harmonie avec les activité quotidienne des populations.

-Fortement génératrice de revenu.

-Complémentarité avec d'autre filière du terroir (arboriculture, élevage, tourisme...)

- Activité déjà exercé par un groupe et présence du savoir local
- Présence de structure de proximité pour l'encadrement.
- Présence des facteurs de productions nécessaires aux AGR.
- Motivation du groupe cible
- Présence de l'action collective et la cohésion sociale nécessaire à la réussite du projet.
- Disponibilité d'ONG pour soutenir l'action aux prés des populations.
- Présence de déboucher pour le produit des AGR.

3- Objectifs

Expliquer quel profil matériel et non matériel que les populations locales compte tirer des AGR :

- Amélioration du revenu.
- Amélioration des connaissances
- Insertion dans l'environnement économique local.
- Indépendance de certaines couches sociale (femmes, jennes..)
- Autoconsommation et indépendance des souks locaux
- Touche les intérêts stratégiques du groupe cible.

4- Groupes cibles

- Où se trouve le groupe ? ; Quel douar du terroir
- Genre (homme, femme, jeunes, sans terres,)
- Quels lignages ?

- Nombre de bénéficiaires directes. (Foyer, habitants..)
- Nombre de bénéficiaire indirecte.

5- Consistance et dimensionnement.

- Modalité d'exécution
- .Conduite
- . Individuel, collectif
- Description de l'action et de ses phases éventuelle.
- Acquisition du matériel.
- formation, sensibilisation et accompagnement technique.
- Organisation (Association, coopérative...)
- Identification des acteurs redynamisant les AGR (acheteurs, intermédiaires...)
- .Transport

6- Etude économique des AGR.

- Recette après une période donnée (année, semestre, mois..)
- Différentes charges afférentes.
 - a- Coût d'investissement.
 - b- Coût de fonctionnement

Désignations	Coût unitaire	Coût total
1- matériel		
2- Intrants		
3- Formation		
Total		

7- Facteur de viabilité de l'AGR.

- Facteurs positifs.
- Facteurs négatifs (risques ou obstacle).

Deux questions fondamentales s'imposent :

- La façon dont les populations compte s'y prendre pour atteindre l'objectif escompté.
- Quels sont les problèmes qui peuvent se poser pour la réalisation et la viabilité de l'AGR.

Les Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Par : Youssef BAHATTA

Une démarche de terrain

L'objectif de cet article est d'apporter de l'aide technique à toutes les associations travaillant dans le domaine du développement rural. Notre souci est d'initier les associations sur l'approche méthodologique pour identifier, formuler et réaliser une Activité Génératrice de Revenus (AGR). En outre il ne s'agit par d'une recette et/ou méthode typique et standard à utiliser d'une manière classique mais il s'agit là, au moins, de donner un éclairage global sur la démarche méthodologique.

En revanche, le développement d'activités économiques génératrices de revenus est reconnu par tous comme étant la clé de la relance des zones rurales du pays. En effet, les expériences au Maroc ont donné de très bons résultats. D'une part, elles ont permis de déclencher un dynamisme et un processus de développement au niveau des localités concernées par ces actions, d'autre part elles ont été un moyen de stimulation de la motivation et de l'intégration de la population dans les projets de développement. Le cas concret est celui des projets de mise en valeur en Bour. En

effet, le démarrage des actions génératrices de revenus avant le projet PMVB ont permis une adhésion quasiment totale de la population au projet.

En d'autre sorte la flexibilité et les modalités de réalisation des AGR ont permis de gagner la confiance et l'adhésion de la population. Autrement dit, c'est un gain de la crédibilité de l'administration elle-même.

D'une manière globale l'objectif noble des AGR est l'amélioration des conditions de vie socio-économiques des populations. En partant du postulat que les populations vulnérables prennent ces initiatives de développement, elles vont contribuer à l'émergence d'une société civile responsable et dynamique capable de définir et de formuler ses propres orientations et d'utiliser les dispositifs institutionnels existants comme les communes rurales, les municipalités, les services techniques et les ONG. La finalité est d'inverser le processus actuel intervenant extérieur/population locale et de donner ainsi une place centrale à ces populations aux structures qu'elles mettent elles-mêmes en place.

En l'occurrence, la finalité de toute AGR est le développement local durable dans toutes les localités de la nation, par l'amélioration de la situation économique et sociale des groupements de la population. Cela, ne peut se faire qu'à travers :

- ▶ La constitution des " groupes organisés et/ou groupe d'intérêts" susceptibles et capable de mettre en place et de gérer collectivement une activité génératrice de revenus ;
- ▶ Le développement de nouvelles ressources économiques dans la production, la transformation et la commercialisation des produits (agriculture, élevage, et artisanat) ;
- ▶ Le renforcement des capacités de gestion et d'organisation collective des groupes concernés à travers la formation.

Cependant nous proposons une démarche méthodologique qui permettra aux acteurs travaillant dans le domaine de bien mener et de finaliser une AGR. L'objectif de cette démarche est de donner une meilleure valeur ajoutée d'une AGR autrement dit, permettre une meilleure présentation d'une fiche de projet « AGR ».

Notre démarche s'articule autour des axes et points clés suivants :

- ▶ Identification de la population cible

Il s'avère que c'est l'un des points les plus difficiles à approcher en matière d'animation de terrain, autrement dit : c'est l'unité de base de tout diagnostic de terrain. En effet, on trouve parfois dans une zone d'intervention (terroir, douar) une population qui est très élevée, et la question se pose de trouver nos interlocuteurs pour identifier leurs besoins et priorités. De ce constat, nous proposons les options suivantes :

- ▶ Atelier de sensibilisation et de communication

C'est la première étape qui permettra d'avoir une idée sur la population de la zone, en effet cet atelier de sensibilisation sera organisé auprès d'une population plus large en présence de toutes les parties prenantes (les autorités locales et les représentants des communes rurales, et des associations et coopératives etc.

Cet atelier aura un double objectif :

- ▶ Expliquer la philosophie, les buts, les finalités, et les démarches participatives d'une AGR ;
- ▶ Commenter la coopération et les types de données à solliciter des différents partenaires d'une AGR.

En outre lors de ces ateliers nous souhaitons la présence de l'ensemble des habitants afin de comprendre la situation de la zone, ses problèmes, ses atouts, ses contraintes, et les attentes. En suite selon les types d'actions proposées on aura des groupes d'intérêt ou groupement de population.

- ▶ Etant donné, que le Maroc a connu l'émergence de plusieurs associations et coopératives de développement au niveau de chaque douar (organisations formelles), et n'oublions pas aussi la notion de « jmaâ » qui existe encore, et qui joue toujours son rôle comme auparavant. Ces deux derniers peuvent être nos interlocuteurs.
- ▶ Au niveau des périmètres de la PMH , la présence des Associations des Usagers d'Eau Agricole (AUEA), nous facilitera la tâche sinon on travaillera avec les groupes d'intérêts, c'est à dire les bénéficiaires des eaux d'irrigation.
- ▶ Diagnostic participatif (DG)

En fait, le diagnostic participatif est le noyau dur de la philosophie de l'identification des AGR. C'est l'étape la plus importante, elle mérite beaucoup d'attention afin de répondre correctement et concrètement aux besoins et priorités des populations et des attitudes prévisibles face à l'avenir et leur développement.

Le DG est basé sur une approche participative basée sur le concours d'une participation et concertation de tous les intervenants.

Les diagnostics dans le cadre de l'identification des AGR doivent toucher l'ensemble des populations à savoir, la composante femme et les jeunes tout en appliquant l'homogénéisation des groupes d'intérêt selon la nature de l'action.

Ces diagnostics sortent de l'ordinaire, étant donné qu'ils traitent tous les aspects liés à la vie des populations concernés, il s'agit de :

- ▶ Eléments d'identification : localisation, superficie de la zone d'action, ressources en eau et milieu socio-économique.
- ▶ Eléments caractérisant la mise en valeur agricole et pratique de l'élevage, système de culture et système d'élevage.
- ▶ Eléments sur les infrastructures d'irrigation existants : ouvrage de mobilisation et

de distribution de la ressource, état des infrastructures.

- ▶ Les infrastructures de base (accès, eau potable, électrification.....) ;
- ▶ Les infrastructures socio-économiques disponibles et leur état (lieu, qualité, éloignement...) ;
- ▶ Les effectifs, la composition du cheptel et ses modes de conduite ;
- ▶ Les modes d'approvisionnement en moyens et facteurs de production et circuits de commercialisation des produits agricoles ;
- ▶ Rôle de la femme dans la société (approche genre).

Pour arriver à ces objectifs l'approche participative utilisée dans le cadre de l'élaboration des AGR se veut participative en assurant un cadre de communication participative pour identifier et élaborer avec la population un plan d'action concerté, négocié et validé par l'équipe d'animation.

▶ Identification des actions

L'identification des actions doit être menée auprès d'une population la plus large et la plus représentative possible (vieux, jeunes, femmes, etc.) et doit aboutir à une définition préliminaire des opérations relatives à chaque composante (agriculture, élevage, tourisme, artisanat etc.

Ajoutons que, lors de l'identification des actions une panoplie d'outils participatifs doivent être exploités au niveau du terrain, à savoir : le brainstorming, les arbres de problèmes, les transepts, les cartes, AOV l'analyse des objectifs et variantes etc.

Il est à noter que les résultats d'identification devront être synthétisés pour chaque AGR dans une fiche (fiche action) présentant l'ensemble des données collectées et plus particulièrement le programme d'action et le coût des travaux correspondant.

▶ Prioritisation des actions

A plusieurs stades de la préparation des AGR, il faudra établir des « listes » classant les problèmes, les besoins, les actions, les options ou variantes, etc. en fonction des priorités des populations.

Or, au cas où la hiérarchisation des problèmes, actions, options ou variantes ne sont pas réellement évidentes, il conviendra de choisir une méthode de classement permettant d'aboutir à un choix réellement fondé.

Les 2 principaux aspects d'un tel choix fondé concernent la prise en compte effective de/des :

- ▶ différents critères sous-jacents aux choix faits ;
- ▶ l'avis des différents acteurs ou groupes d'acteurs concernés.

Différentes méthodes de classement existent, qui répondent plus ou moins bien à l'une ou l'autre de ces deux considérations. Le choix d'une méthode appropriée de classement est d'autant plus crucial que les enjeux des choix sont importants.

▶ Formulation des actions

La succession des étapes n'était pas mécanique. Le caractère itératif de l'approche participative lui donne une grande flexibilité pour passer d'une étape à l'autre.

Chaque étape doit être suivie par des restitutions en salle en présence de toute l'équipe d'animation dans l'objectif d'apprécier la masse d'informations disponibles et d'évaluer l'état d'avancement. C'était aussi l'occasion de faire le point avec les différents partenaires concernés sur la faisabilité des actions identifiées.

En effet le but de cette phase consiste à une programmation et intégration des différents AGR dans un plan d'action global à l'échelle de chaque zone d'action. En outre une fois l'AGR restituée, finalisée, et programmée selon un calendrier annuel, elle sera présentée lors d'un atelier ouvert aux partenaires pressentis.

▸ Etude de faisabilité

En général la finalité de l'étude de faisabilité est de justifier l'évolution de la situation de référence (sans AGR) qui permettra ensuite le calcul de la valeur ajoutée additionnelle.

L'objet de cette étude est de faire en sorte que les options de développement envisagées dans chaque AGR soient rationnelles du point de vue économique et que leurs conséquences sur l'environnement soient reconnues suffisamment tôt dans le cycle du projet pour être prises en compte dans sa conception finale.

▸ Etablissement des fiches actions

Le but de cette phase consiste à une programmation et intégration des différentes actions dans un plan d'action global à l'échelle de chaque zone d'action. En outre une fois l'AGR restituée, finalisée, et programmée selon un calendrier annuel, elle sera présentée lors d'un atelier général ouvert aux partenaires pressentis.

▸ Etablissement des contrats programmes

Les contrats programmes élaborés doivent se prononcer clairement sur les aspects de la faisabilité technique, économique, institutionnelle et organisationnelle.

Au terme d'un processus d'itération, les contrats programmes, pourraient prendre la forme d'une matrice multicritère (en termes financier, économique, social et environnemental).

Notons bien que les contrats programmes établies comprennent les aspects suivants :

- Les types d'actions
- Le montant de l'enveloppe financière
- L'origine du financement
- Les modalités d'exécution
- Le calendrier de réalisation

En effet chaque opération figurant dans la séquence d'actions du contrat programme pluriannuel fera l'objet d'un contrat à durée déterminée et objet unique.

C'est pourquoi chaque contrat établi doit mentionner les éléments suivants :

- ▶ Le type de la convention ;
- ▶ Le groupe social concerné ;
- ▶ L'objectif de l'opération concernée par la convention ;
- ▶ Les partenaires d'exécution et de financement possible ;
- ▶ Le lieu, les modes et les scénarii de réalisation ;
- ▶ Le calendrier de réalisation de chaque activité ;
- ▶ Enveloppe budgétaire, type de financement ;
- ▶ Coûts prévus ;
- ▶ Contributions des partenaires de la convention.

Méthodologie d'approche

Etapas Objectifs Résultats attendus Outils utilisés

Travaux Préparatifs

- ▶ Etude et exploitation des données sur la zone d'action. Les données sur le douar ou terroir sont réajustées et constituent une base pour entamer la planification
- ▶ Document pré diagnostique

- ▶ Concertation pour réviser les limites du terroir du douar.
- ▶ Visite de certains douars
- ▶ Réunion
- ▶ Préparation des outils et supports d'animation et de collecte de l'information
- ▶ Les outils et les techniques de collecte de l'information sont élaborés
- ▶ Réunion de l'équipe
- ▶ Information et sensibilisation de la population sur le projet (objectifs, stratégies, contenu technique)
- ▶ L'adhésion de la population est acquise
- ▶ Ateliers
- ▶ Diagnostic Participatif

Diagnostic :

Analyse de la situation actuelle de la zone : (potentialités/ contraintes / environnement socioéconomique

- ▶ La zone est délimitée et analysée
- ▶ Cartes entretien semi structuré, réunions de groupe, enquête douar profil historique

Identification des besoins et attentes de la population

- ▶ Les activités de développement sont identifiées et étudiées
- ▶ Matrice des problèmes / solutions / activités

Analyse de la faisabilité technique et socio-économique des activités proposées par la population

- ▶ Les devis estimatifs et les fiches techniques des activités sont élaborés

Enquête technique et socio-économique des activités

- ▶ Elaboration des devis estimatifs

Restitution

Analyse des données du diagnostic participatif

- ▶ Présentation des résultats du diagnostic participatif
- ▶ Hiérarchisation des activités
- ▶ Les résultats du diagnostic participatif sont validés avec la population
- ▶ Les activités prioritaires sont convenues
- ▶ Réunion
- ▶ Matrice de classification préférentielle des activités et priorisation
- ▶ AOV

Programmation

- ▶ Définition des actions retenues
- ▶ Répartition des budgets
- ▶ Elaboration du calendrier de réalisation des AGR. Les AGR sont élaborées.
- ▶ Technique des trois affiches
- ▶ AOV

Restitution finale

- ▶ Validation des AGR
- ▶ Accord sur les modalités de réalisation. Le procès verbal de restitution est établi et signé Réunion en plénière Elaboration des AGR/ contrats programmes
- ▶ Documentation des travaux de la planification participative Les AGR sont élaborées. Grille d'exploitation des données
- ▶ Contrat programme

Activités Génératrices de Revenu

Etude de cas

- 1. AGR1 : Développement de l'Apiculture**
- 2. AGR 2 : Apprentissage du métier de tricotage**
- 3. AGR 3 : Valorisation du rosier par la confection des pièces décoratives**
- 4. AGR 4 : Consolidation de l'élevage avicole « Beldi »**
- 5. AGR 5 : Elevage d'engraissement des agneaux**

EL FOUZI ABDESLEM

AGR 1 : DEVELOPPEMENT DE L'APICULTURE

1- Diagnostic de la situation actuelle. :

Le douar Rbat est caractérisé par un élevage apicole traditionnel. Le nombre d'apiculteurs traditionnels est de 15 à raison de 2 à 3 ruches par apiculteur. Ces ruches sont dans la majorité implantés dans les mûrs en pisé ou en bois (tronc d'arbre).

Le diagnostic participatif mené au douar a révélé les potentialités suivantes :

- Le douar dispose d'un potentiel important en matière des plantes mellifères à savoir : thym, chih, ...
- Le système de culture offre une gamme variée des espèces végétales notamment les plantations fruitières (pommier, noyer , amandier) et les cultures fourragères (la luzerne et les cultures maraîchères,...). Aussi, des essences forestières sont d'une grande importance dans l'élevage apicole.
- La conduite de cette activité est menée conjointement par les hommes et les femmes, le nourrissage des abeilles s'effectue durant la période d'hiver froid du Mois de Novembre ou Mois de Février, ce qui constitue une limite pour le développement du secteur qui a connu l'abandon de l'activité par certains foyers .
- Le nourrissage des abeilles se base sur les produits locaux en particulier le sucre et « AZOKONY » préparé sous- forme de bouillée.
- L'élevage apicole est sédentaire et ne fait pas l'objet de transhumance.
- Les ruches locales sont caractérisées par des colonies des abeilles de race locale.
- La production de miel par ruche ne dépasse guère 3 à 4kg destiné à la vente au souk de Kalâa Mgouna à un prix de 200 à 250 DH.

Le diagnostic participatif a dégagé les principales contraintes auxquelles se heurte le secteur apicole au douar :

1. La sécheresse.

2. La varoise qui a engendré la disposition d'une part importante des ruches traditionnelles.
3. La dégradation du couvert végétal des parcours avoisinants.
4. Le mode de conduite traditionnelle nécessitant d'être amélioré sans pour autant le faire disparaître.
5. les ruches existantes sont traditionnelles, ce qui constitue une difficulté de diffusion des techniques modernes de l'élevage apicole.

Justification :

- Contribution à la sauvegarde de la biodiversité par la prise de conscience de la population du rôle de la conservation des plantes mellifères. Ces plantes influencent la qualité du miel type de la zone ;
- Activité déjà pratiquée par un certain nombre de foyers 15/43 ;
- Présence d'un savoir faire local ;
- Activité fortement génératrice de revenu ;
- Potentiel en matière de diversification des plantes mellifères ;
- valorisation du couvert végétal des parcours existants ;
- Complémentarité avec d'autre filière en particulier ; l'arboriculture en plein essor et ayant une place importante dans la conscience collective et les projet futurs des agriculteurs.

Objectif :

- Amélioration des revenus par la relance de l'apiculture.
- Contribution à la conservation de la biodiversité.
- Contribution à l'amélioration de la productivité des vergers existants.

Groupe cible :

Cette activité est destinée à la fois aux hommes et femmes du Douar appartenant à deux lignages différents et ce pour garantir un minimum de mobilisation de l'action collective et de cohésion sociale. C'est une condition préalable pour l'exécution par groupe d'intérêt et ce en conformité avec la faisabilité sociale menée lors du DP au Douar.

Consistance et Dimensionnement :

Le projet prévoit l'acquisition des ruches peuplées et l'achat du matériel et produits nécessaires à l'exploitation d'une unité apicole et au conditionnement du miel . Il s'agit de l'achat de 100 ruches peuplées à raison de 50 ruches par groupe d'apiculteurs, soit 10 ruches par personne et l'octroi du matériel et équipement apicole nécessaire dont le dimensionnement est indiqué ci-dessous :

Etude économique du projet :

Estimation du coût du projet :

Coût d'investissement :

Désignations	Coût inventaire (DH)	Coût total (DH)
- Acquisition de 100 ruches peuplées.	1300,00	130.000,00
- Acquisition de 50 ruches vides.	250,00	12.500,00
- Achat de matériel apicole **	-	58.240,00
- Location de 2 locaux pour l'extraction du miel pendant (*)12 mois.	500,00	12.000,00
	TOTAL	212.740,00

(*) : Le 4^{ème} article peut être financé par le groupe d'apiculteurs comme contribution.

(**) : Voir liste détaillée du matériel apicole

Liste du matériel apicole

Désignations	Quantité	Prix unitaire	Coût total (DH)
- Hausses	100	150	15.000,00
- Extracteur	2	3000,00	6000,00
- Cure à désoperculer	4	1500,00	6000,00
- Maturateur pour stockage du miel avant conditionnement.	4	200,00	800,00
- Couteau à désoperculer	4	150,00	600,00
- Enfumoir	6	100,00	600,00
- Fil de fer étamé	20	120,00	2400,00
- Brosse abeilles	8	40,00	320,00

- Nourrisseurs standard	100	30,00	3000,00
- Lève cadre.	8	30,00	240,00
- Masque	8	60,00	480,00
- Combinaison	8	150,00	1200,00
- Brodequin	8	40,00	1600,00
- Cire Gouffre	500		20 000,00
		TOTAL :	58 240,00

NB : Ces articles concernent deux groupes d'apiculteurs et 4 personnes pour l'exécution des opérations techniques par groupe.

Coût de fonctionnement :

Le fonctionnement du projet concerne les opérations suivantes :

- Le nourrissage des ruches pendant la période du Novembre à Février.
- La transhumance dans les sites caractérisés par un potentiel mellifère.
- Le traitement des maladies.
- Le gardiennage, conditionnement et emballage.

Désignations	Quantité	Prix unitaire	Prix total (DH)
1. Nourrissage à raison 2 litre de sirop par Mois par ruche durant 4 mois d'hiver.	800 L	5,00	4000,00
2. Traitement contre les maladies par ruche.	100 L	40,00	4000,00
3. Gardiennage par Mois	12 mois	700	8400,00
4. transhumances (transport et déplacement ...) (2 transhumances)	2 T	2000,00	4000,00
5. accompagnement technique par la mobilisation d'un ouvrier qualifié pour la réalisation des travaux techniques.	5 mois	800,00	4000,00
6. conditionnement et emballage du miel (pot d'un litre.	1000,00	2,5	2500,00
		TOTAL :	26 900,00

NB : Le gardiennage et l'accompagnement technique sont estimés pour les deux groupements d'apiculteurs et ce dans le but de minimiser les charges et promouvoir l'organisation des apiculteurs dans une perspective de mûrir les conditions d'émergence d'une coopérative apicole du douar .

Les recettes annuelles du projet proviennent de :

A - La commercialisation du miel :

(8L de miel /ruche)

- Pour 100 ruches = 8 L x100R x 150 DH = 12 000,00 DH

B - Revenu supplémentaires à la récupération d'essaim :

Cette AGR a la spécificité d'engendrer des soldes positives qu'à partir de la 2^{ème} année en prenant en compte le coût d'amortissement d'équipement et matériel apicole.

AGR 2 : Apprentissage du métier de tricotage

Description de la situation actuelle :

Le diagnostic participatif mené avec les femmes du Douar et les ateliers d'étude de faisabilité a permis de ressortir les constatations suivantes :

- L'enclavement conjuguée à la pauvreté ont développé chez les femmes le souci de la responsabilité et la capacité de prise en charge de l'auto-suffisance de leur foyer en particulier en matière d'équipement et d'habillement.

- Les femmes disposent d'un savoir faire local dans la transformation des matières premières en utilisant des outils traditionnels pour la confection de quelques produits utilitaires :

- **Handir** : Sert à la couverture pour se protéger contre le froid, ce produit nécessitant 2 mois de travail et un coût estimé autour de 1000,00 DH. La matière première est achetée chez les transhumants de passage près du Douar. C'est un produit caractérisé par une dimension sociale dans la mesure où il constitue l'un des composantes de la dote (mariage).

- **Le Djelaba et Azenar** : produit destiné à l'habillement de l'homme ; d'après les déclarations des femmes, la demande de ces produits connaît une régression et ceci est dû au recours aux produits industriels moins chers (200 DH Djelaba contre 800,00 DH de celle en laine). Seule 5% des foyers maintiennent la conservation de l'usage de ces produits traditionnels.

- **Ceinture en laine appelée « Tichorouba » et « Tassemert »** destiné essentiellement aux femmes. Ces dernières restent encore très attachées à l'usage de ces produits confectionnés localement, mais on note une démotivation chez les jeunes filles à l'égard de ces produits. Cet article

« Tacharabt » sert également à la tenue du foulard qui a une représentation sociale de la position de la femme (mariée au non mariée).

- **Taghrart** : est une sorte de sac confectionné en laine servant pour le transport de la production.

- D'autres produits servant comme accessoires aux travaux des animaux de trait « Tabarda – Eskeress ».

En ce qui concerne les tapis, la majorité des femmes possèdent des métiers à tisser traditionnels. Les tapis produits ne sont pas toujours commercialisés ; elles sont destinées à l'usage domestique et rentre aussi dans les éléments de la dote.

Le D.P a permis de révéler :

- Les connaissances endogènes des femmes dans ce domaine sont rudimentaires (choix de la matière première, peinture et motif), ce qui se répercute sur la valeur marchande du tapis.

- La confection du tapis est une activité occasionnelle menée en fonction de temps restant disponible après les autres tâches domestiques, agricoles et d'élevage,...

- Le tissage est exercé dans la majorité par les femmes et non pas les jeunes filles qui semblent non intéressées par ce métier qui consomme beaucoup de temps et ne génère pas de revenus satisfaisants.

- En matière de commercialisation, la demande sur les souks locaux est occasionnelle et se limite aux périodes de mariage (Juillet – Août).

- L'accès au souk le plus proche « Kalââ mgouna à 45 km » reste coûteux et difficile.

- Absence de débouchés ; facteur limitant de la dynamisation de cette activité.

Justification :

Compte tenu de ce qui précède :

- Non disponibilité de la matière première ;

- Savoir faire rudimentaire et non concurrentiel ;

- Absence de débouchés.

La proposition d'un projet pour consolider cette activité de tissage traditionnel a été écartée conjointement avec les femmes. Les discussions et l'analyse d'autres options ont permis d'orienter les réflexions et les attentes vers un nouveau projet se rapportant à l'apprentissage du métier de tricotage par les machines à tricoter et à coudre. Le choix de cette option trouve ses raisons dans les éléments suivants :

- Les femmes profiteront de leur temps de repos pour apprendre un métier générant des revenus annexes ;
- La production des articles tricotés en fils synthétiques leur permet de diminuer leur dépendance des marchés locaux en habillement nécessaires à faire face au caractère froid du climat de la zone ;
- Une partie de la production sera destinée à la commercialisation pour générer des revenus monétaires ;
- Compte tenu du climat froid de la zone et selon les informations recueillies, le problème de débouchés ne se présente pas dans la zone.
- Présence d'une forte motivation des femmes pour l'adhésion à ce projet qui a réussi dans des sites similaires.

En somme, cette activité permettra de créer un foyer féminin et s'ajouter à la dynamique créée par l'alphabétisation encourus dans le local de l'ADL et la complémentarité avec les autres AGR notamment la valorisation du rosier par la confection des pièces décoratives proposée dans ce document.

Objectifs :

Ce projet se fixe les objectifs suivants :

- Amélioration des conditions de vie et des revenus supplémentaires en faveur des femmes du Douar.
- Formation des jeunes filles dans le métier de tricotage
- Insertion de la femme dans l'économie locale.

Groupe cible :

L'activité sera destinée aux jeunes filles et femmes membres de l'ADL et désirantes d'apprendre le métier de tricotage.

Consistance et dimensionnement du projet :

Le projet consiste en :

- L'acquisition d'un ensemble de matériel par le CBTHA :

3 machines à tricoter.

5 machines à coudre.

Matière première durant la phase d'apprentissage.

- Formation et apprentissage en faveur de 5 jeunes filles par l'association oxygène :

La formation qui sera piloté par l'association oxygène ayant déjà engagé un projet avec l'appui du CTBHA dans le Douar (conservation de la Biodiversité du Douar Rbat, Bassin d'accumulation).

Cette formation se déroule en deux phases :

- **Phase 1** : Formation au siège de l'association pour les monitrices de l'association oxygène. Cette formation d'une durée d'une semaine, animée par deux monitrices profitera à un groupe de 5 jeunes filles.

- **Phase 2** : formation au Douar (siège de l'ADL Rbat). Cette formation d'une durée de 15 jours sera animée par deux monitrices de l'oxygène et bénéficiera au même groupe de 5 filles comme groupe focal sevrant à la pérennité de l'activité au Douar. C'est aussi une occasion pour l'adhésion d'autres femmes du Douar.

- Le choix de l'oxygène trouve sa justification dans le fait que cette association a été engagée dans un projet encours avec l'appui du CTBH ; concernent la conservation de la agro- biodiversité dans la Douar Rbat, et la construction d'un Bassin d'accumulation d'eau.

- L'association locale à travers un contrat à signer avec le projet et l'oxygène assurera la gestion et le suivi de l'activité notamment l'encadrement des femmes pour les monitrices et l'organisation du planning du travail des participantes et prendra aussi à sa charge l'entretien des machines et la pérennisation du projet.

- L'ADL, après la phase d'apprentissage, assurera :

- La coordination et l'organisation des travaux des femmes désirant bénéficier des machines pour confectionner leurs propres articles.

- Appui à l'organisation de la commercialisation des produits par la participation dans des foires, expositions, manifestations et préparation d'un dépliant sur l'association et sur ses produits.

Etude économique :

- Investissement :

Désignations	Quantité	Prix Unitaire	Montant
- Machine à tricoter	3	8000,00	24 000,00
- Machine à coudre	5	1200,00	6000,00
- Matière primaire	F	5000,00	5000,00
- Réhabilitation du local	F	-	10 000,00
		TOTAL :	45 000,00

Frais de fonctionnement :

Désignations	Quantité	Prix Unitaire	Montant
- Formation :	-	-	9140,00 (*)
- Formation au siège de l'oxygène	F	-	4100,00
	F	-	1500,00
- Formation au Douar :	F	-	2000,00
- Entretien.			
- Frais divers.			
- Gardiennage			
		TOTAL :	17 740,00

(*) : voir la ventilation du montant dans le tableau ci-après:

Frais de la formation :

Désignations	Quantité	Prix Unitaire	Montant
A- Formation au siège de l'oxygène :	7j	60,00	2100,00
	7j	120,00	4200,00
<i>I - Prise en charge des 5 jeunes filles (JF) :</i>	F	-	2000,00
- Hébergement (5JF)	7j	60,00	840,00
- Les repas (5JF).	15 j	60	1800,00
- Frais transport (aller – retour) pour 5 JF	15 j	60	1800,00
<i>II- Rémunération des monitrices (2) :</i>	F	-	500,00
B : Formation au Douar :			
- Prise en charge des monitrices (2)			
- Rémunération (2 membres)			
- Transport			
		TOTAL :	13 240,00

Les changes totales :..... 62 740,00 DH

Appréciation de la rentabilité du projet :

Il est difficile d'apprécier la rentabilité de ce projet vu son caractère éducatif et collectif dans sa première étape. En effet, pour appréhender la rentabilité de ce projet, il semble pertinent de se limiter à une étude de cas d'une femme ayant appris le métier et prédisposé à approprier son propre projet de confection des articles tricotés.

En partent de l'hypothèse suivante :

- Une femme ayant une capacité financière d'acheter 4 kg de matière première (fils synthétique) d'un coût de 400,00 DH.
- La femme assurera la confection des articles tricotés à titre d'exemple : pantalon (facile à confectionner pour une débutante).

- La quantité de matière première de 4kg permette de produire 20 articles pendant 15 jours (le travail à tour de rôle dans l'exploitation des machines) :

- Les recettes : $20 \times 30,00 = 600,00$ DH (A)
- Les charges : 400DH de matière primaire (B)
- Bénéfice : $(A) - (B) = 200$ DH pour 15 jours

Soit un revenu net de 400 DH/ mois par femme.

Pour un groupe de 10 femmes ayant exercé cette activité durant 6 mois, (période d'hiver froid à forte demande des articles tricotés), le revenu annexe dégagé est de l'ordre de $400 \times 6 \times 10 = 24\ 000,00$ DH.

Du point de vue du projet CBTHA et l'ADL et compte tenu de l'amortissement du matériel sur une durée de 5 ans, ainsi que les divers frais engagés de fonctionnement, le projet semble plus rentable.

AGR 3 : Valorisation du rosier par la confection des pièces décoratives

Situation actuelle :

Le rosier est une plante aromatique typique de la zone de Mgoun, il est cultivé en bordure des parcelles sous formes des haies. D'après le profil historique du douar Rbat , le rosier a connu une régression depuis 1988. Ce phénomène est accentué par le morcellement et l'exiguïté des microexploitations. La production locale dépend de la taille de l'exploitation, la pluviométrie forte, gelée et les grandes chaleurs. Elle varie de 10 à 12 kg en matière sèche par an par exploitation.

Pour la majorité des foyers du douar démunies , les quantités produites sont stockées et séchées pour être vendues à un prix ne dépassant guère 40 à 50 dh . Ainsi, presque la totalité de leur récolte est destiné principalement aux souks locaux. Le rosier génère un revenu annuel faible estimé à 250 dh par foyer. Le circuit de commercialisation reste complexe et conjuguée au manque d'informations et de formation de la population du douar RBAT sur les techniques de valorisation et d'autres créneaux de commercialisation.

En plus de son rôle agro économique, le DP mené avec les femmes a révélé que le rosier sert à d'autres usages enracinés dans les pratiques locales :

-Utilisé comme plante médicinale pour le traitement de certains maladies (Diarrhée, suc gastrique, maux de tête..)

-Destiné à des applications cosmétiques et esthétiques (traitement des cheveux, des yeux, ..)

- Employé pour aromatiser le thé, le café et le beurre fondu

Justification :

-Le potentiel de valorisation de rosier est inexploité par le Douar.

-La recherche des options adéquates de valorisation pourrait contribuer à la relance de cette filière prometteuse de la zone

-Le douar dispose d'un potentiel important en production et en savoir faire .

-Le rosier est doté de valeurs socioculturelles positives.

Suite aux ateliers participatifs menés conjointement avec les hommes et les femmes, deux options pour une meilleure valorisation du rosier ont été envisagées :

1- Création d'une unité locale de distillation.

2- Valorisation du rosier par la confection des pièces décoratives.

La première option a été écartée du fait que le marché de la rose est monopolisé par des grandes usines installées dans la région. La deuxième option a été retenue pour les raisons suivantes :

- Présence des débouchés pour les articles issus de ce projet ;

- C'est un projet qui prend en considération les capacités technico-économiques des femmes de douar

- Disponibilité d'une ONG Provinciale interface pour le soutien technique du dit projet en collaboration avec l'ADL du douar.

- Ce projet constitue une consolidation et une complémentarité avec le projet de la création du foyer féminin (machine à tricoter)

- Prédilection de la population féminine pour cette AGR,

Objectifs :

- Amélioration des revenus tirés de l'exploitation du rosier à travers sa valorisation par la confection des pièces décoratives ;

- Contribution à l'ouverture du douar sur son environnement extérieur ;

- Ce projet constitue une phase d'apprentissage permettant d'enrichir le cadre de référence des femmes en matière de valorisation ;
- Ce projet est une première étape permettant d'ouvrir des perspectives d'extension de la valorisation à d'autres produits locaux (plantes aromatiques et médicinales).

Groupe cible :

Ce projet est destiné à la population féminine et touchera directement cinq femmes dynamiques du douar. Son impact profitera à d'autres femmes du douar.

Consistance et dimensionnement :

Ce projet consiste en l'organisation d'un programme de formation et d'apprentissage pour cinq femmes du douar dans le domaine de la confection des pièces décoratives (sachets, oreillettes, pièces décoratives de la cuisine....) couplée à la valorisation des plantes aromatiques et ornementales et ce par :

- a- Stages et visites au siège d'une ONG nationale ayant une expérience confirmée dans ce domaine (exemple : INSSAF) et ce pour une durée de 3 jours ;
- b- Formation complémentaire sur la confection des articles décorative sera animée par une monitrice de l'ONG nationale. Cette session d'une semaine se déroulera au sein du douar (Local de l'ADL)
- c- Mesures d'accompagnement qui seront piloté par une ONG provinciale (exemple : Association oxygène). L'accompagnement concernera :
 - Emballage portant les références socioculturelles du douar et de l'association.
 - Etablissement d'un du pliant de l'ADL Rbat permettant le marketing de ses produits.
 - Mise en réseau avec des points de ventes ciblés et avec des ONG régionales et nationales pour participer à des expositions et foires.

Coût global du projet :

Désignations	Quantité	Prix Unitaire	Montant (dh)
- Visites et stages au siège de l'ONG nationale (pension complète)	5x3 f	200,00 -	3000,00 3000,00
- Transport (aller –retour) (Ouarzazate – casa)	7j f	600,00 -	4200,00 1000,00
- Formation au douar (rémunération et prise en charge)	f		1000,00
- Frais de communication			
- Divers			
		TOTAL :	13200,00

AGR 4 : Consolidation de l'élevage avicole « Beldi »

Justification :

- La perception de la population féminine considère que le revenu engendré par l'aviculture est propre à la femme.
- Les femmes disposent d'un savoir faire local dans la conduite de l'élevage avicole traditionnel.
- L'aviculture traditionnelle génère des revenus en faveur des femmes.
- C'est un projet facile à mener et que n'exige pas trop d'entretien et rentre en harmonie avec les pratiques locales du Douar.
- Les débouchés sont disponibles localement pour la ventes des sous produits de ce type d'élevage (œufs, poulettes,...). Les poules sont vendues à un prix de 50 DH/poule.
- C'est une activité couplée à l'élevage Ovins et les aliments sont généralement auto produite.

- C'est un type d'élevage exigera moins de charges et de temps.
- Les poulets de race locale (Beldi) est très apprécié par les consommateurs.

Cette activité permettra de mettre en cause les enjeux de la GRN entre la femme et l'homme et ce en réduisant le temps de mobilisation pour la collecte du Bois.

Objectifs :

- Amélioration des revenus propres à la femme.
- Valorisation de son savoir faire local en matière de conduite d'aviculture.
- Promotion du produit « Beldi » et conservation de la race locale moins exposée au risque de maladies.
- Contribution à la réduction du risque d'extension du produit croisé.

Groupe cible :

Ce projet concerne une dizaine des femmes pratiquant l'aviculture, ce qui représente une population de 90 habitant en moyenne.

Consistance et dimensionnement :

Le Projet s'articule autour de 2 composantes :

- L'acquisition de 200 poulettes et 20 coqs de race locale.
- L'encadrement technique pour l'entretien sanitaire et l'hygiène. Un technicien spécialisé sera mobilisé par des missions d'appui d'une à 2 journées pendant (4mois)
- Le projet CTBHA prendra en compte les actions suivantes :
 - L'acquisition des poulettes et des coqs
 - L'encadrement sur les aspects sanitaire et hygiène.
 - L'ADL assurera les tâches suivantes :
 - Le choix des bénéficiaires « femmes »

Il est à recommander selon la faisabilité menée avec les femmes que le nombre de poulettes à distribuer sera déterminé en fonction des capacités de prise en charge de chaque femme.

- Servir d'interface entre le projet et les femmes.
- Organisation des sessions d'encadrement en matière d'entretien et d'hygiène.
- Les femmes seront chargées de :
 - Assurer la prise en charge de l'alimentation des poulettes.
 - Maintenir la taille du poulailler.
 - Assurer la conduite de l'élevage selon les normes requises ;
 - Assister aux séances de formation sur la conduite sanitaire des poulettes.

Etude économique du projet :

Le coût de réalisation de cette AGR est envisagé comme suit :

Désignations	Quantité	Prix Unitaire	Montant
- Achat des poulettes	200	50,00	10 000,00
- Achat des coqs	20	400,00	2000,00
- Encadrement	forfait	-	2000,00
- Aliments	forfait	-	4000,00 (*)
- Médicaments pour prophylaxie	forfait	-	1000,00
- Frais divers	F	-	1000,00
		TOTAL :	20 000,00

(*) : L'alimentation sera prise en charge par les bénéficiaires :

Appréciation de la rentabilité du projet :

→ Les recettes :

- Ventes d'œufs : 70 œufs x 200 x 0,8 DH : 11 200,00

- Vente de poulettes : 400 poulet x 50,00DH : 20 000,00

Total : 31 200,00 (A)

→ **Les charges : : 20 000,00**
(B)

Revenu net : (A) - (B) = 11 200,00 DH

Ce qui implique un bénéfice annuel de 1120,00 DH par femme . Ce projet semble rentable en cas où le risque d'épidémie mortel est faible dans le Douar.

AGR 5 : Elevage d'engraissement des agneaux

Justification :

Le processus de DP mené avec les éleveurs et les femmes a permis de révéler les éléments suivants :

- L'élevage ovin de la race d'man occupe une place importante dans le système de production du douar et ce par la contribution à la génération des revenus intéressants.
- Chaque foyer dispose d'un troupeau de taille moyenne de 5 têtes lui génère un revenu annuel estimé à 2000dh/an.
- La population dispose d'un savoir faire local en matière de conduite d'élevage ovin (alimentation, reproduction, soins traditionnel,...) qui gagne à être amélioré.
- L'option de l'élevage caprin a été écartée par la population du fait la faible importance de ce type d'élevage dans le douar. En effet, seul 5 % des exploitants pratiquent l'élevage caprin par la transhumance ;
- La perception Collective des femmes considère que l'élevage caprin est comme une lourde charge de travail et manifestent un faible savoir local sur la conduite de ce type d'élevage (la chèvre signifie la transhumance) ;
- Vu la faiblesse des ressources fourragères locales ne permettant pas de couvrir les besoins des animaux, le recours à la supplémentation (orge son, complément de fourrage) est une pratique courante dans le douar .
- Chaque foyer dispose d'une étable pour l'élevage en stabulation des ovins ;

- Les produits de l'élevage sont multiples : viande, laine, qui peuvent être consommées ou vendus ;
- Chaque foyer dispose d'un peu de terrain irrigué destinée à la production fourragère (orge, luzerne ...)
- La majorité des éleveurs pratiquent la supplémentation pour améliorer la productivité de leurs animaux ;

Cette activité permet de consolider l'intégration de l'élevage à l'agriculture par la fourniture du fumier toute l'année. L'apport du fumier améliore la fertilité du sol ou pourra même être vendu.

Dans ce contexte, et dans une optique de mieux rentabiliser ce type d'élevage ovin, 3 scénarios ont été discutés avec les populations du douar :

- l'élevage des brebis d'man
- l'engraissement des agneaux
- la combinaison des deux options.

Le premier et le 3 ème scénario n'ont pas été retenus pour les raisons suivantes :

- L'élevage des brebis exige plus de mobilisation de la main d'œuvre et nécessite des ressources fourragères importantes en rapport avec l'engraissement des agneaux.
- L'option d'élevage des brebis est plus soumise aux risques de mortalité et de difficultés de prise en charge de l'entretien (hygiène, santé, contrôle de lutte, gestation et mise bas, recherche du géniteur...)
- L'élevage de la brebis ne génère pas des bénéfices immédiats par rapport à l'engraissement des agneaux.
- L'engraissement des agneaux ne nécessite pas beaucoup d'engagement de la part des partenaires (ADL, CBTHA,...) en matière de suivi et d'encadrement rapproché et moins de dépendance. C'est une activité qui va s'inscrire dans le prolongement de leurs pratiques locales.

Objectifs :

L'engraissement des agneaux, pendant une période de 5 à 6 mois pour les préparer aux ateliers d'embauche, vise les objectifs suivants :

- Amélioration des revenus des foyers (hommes et femmes)

-Consolidation du savoir faire local par l'amélioration de la conduite d'élevage ovin (alimentation, entretien sanitaire, hygiène,...)

-Renforcement de l'intégration de l'élevage à l'agriculture durable avec moins d'intrants minéraux.

Groupe cible :

Ce projet sera destiné à un groupe de cinq foyers ayant une expérience dans la pratique de ce type d'élevage. Les femmes occupent une place importante dans la gestion de ce projet.

Consistance et dimensionnement du projet :

Il consiste en la cession aux éleveurs d'un troupeau de 50 agneaux d'un âge de 5 à 6 mois (à raison de 10 agneaux par foyer). L'engraissement de ces agneaux sera conduit en stabulation en étable. Cette conduite sera articulée autour de 3 axes :

a Alimentation :

La ration alimentaire journalière sera basée sur les aliments disponibles au niveau de l'exploitation (paille, orge, luzerne, fanes de maïs, apports des parcours,...). Cette ration sera complétée par un mélange de concentré d'une quantité de 300 g (50% d'orge et de 50% de son de blé) et ce pour satisfaire aussi bien les besoins en énergie qu' en protéines des agneaux.

Vu que les ressources fourragères et les capacités financières de l'exploitation sont limitées et ne permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins d'agneaux, le projet prend en charge les frais d'une part importante de l'alimentation en particulier les aliments concentrés.

b -l'entretien sanitaire et l'hygiène :

Pour éviter le risque des maladies et parasites, des mesures prophylactiques seront nécessaires. Il s'agit d'effectuer des vaccinations au début de décembre et en janvier. Quant aux traitements antiparasitaires, ils auront lieu en février et juillet. Les locaux de l'élevage ovin en stabulation doivent être réhabilités en fonction des exigences de la taille de 10 têtes par foyer en respectant la norme de 1,3 m² par tête.

C - un programme d'accompagnement technique pendant la première campagne du projet (5 mois) dans les aspects suivants :

- l'alimentation
- l'entretien sanitaire et l'hygiène

- la gestion des stocks alimentaires.

Les modalités d'exécution du projet :

L'exécution de ce projet sera envisagée à travers des contrats entre les partenaires impliqués :

* le projet CBTHA prendra en charge :

- L'achat des agneaux
- L'acquisition des aliments et les produits vétérinaires
- Le suivi et l'encadrement des éleveurs en collaboration avec les structures locales.

* ADL locale Rbat s'occupera :

- Du choix des bénéficiaires ;
- D'assurer l'interlocuteur entre le projet et les bénéficiaires ;
- De la mobilisation de la contribution des bénéficiaires dans l'exécution du
Projet ;
- De l'harmonisation de l'organisation des différentes interventions en
Matière d'encadrement et de formation ;
- De créer les conditions favorables à l'approvisionnement en
aliments.

* Les bénéficiaires : Suite aux contrats à engager avec le projet CBTHA d'une part et l'ADL d'autre part, les bénéficiaires s'engagent à :

- Assurer la conduite de l'engraissement des agneaux selon les normes fixés dans le contrat.
- La contribution au coût du projet par la réhabilitation des étables ;
- Le maintien de la taille du troupeau ;
- La participation aux sessions de formation et d'encadrement.

Etude économique du projet :

Charges afférentes au projet :

* charges fixes par campagne :

Désignations	Quantité	Prix Unitaire(dh)	Montant (dh)
A- Charges fixes par an :	100	400,00	40.000,00
- Achat d'agneaux	10 u	2000,00	20.000,00
- Etables (1.20 m2 /agneau)	100	50,00	5.000,00
-main d'œuvre (50 dh/agneau/an)	100	5,00	500,00
		Total (A)	65.500,00
- matériel d'entretien (5 dh/agneau /an)			
B- Charges variables :	15.000	2,00	30.000,00
	UF		
- Aliments (150 UF / agneau) x100	100 U	10,00	1.000,00
		forfait	2.000,00
- Produit vétérinaires et hygiène (10 dh/agneau)	-		
-Frais d'encadrement par un technicien spécialisé			
		TOTAL : (B)	33. 000,00
		TOTAL(A+B)	98.500,00

Contribution financière de chaque partenaire :

partenaires	apport	coût	Montant	%
Projet CBTHA	- Achat d'agneau	40.000,00	73.000,00	74%
	- Alimentation	30.000,00		
	- Produit véto	1000,00		
	- Encadrement	2.000,00		
Bénéficiaires	- Bâtiment	20.000 ,00	25.500,00	26%
	- Main d'œuvre	5.000,00		
	- Matériel d'entretien	500,00		
TOTAL		98500 ?00	98.500 ,00	-

Appréciation de la rentabilité du projet :

Recettes après la vente des agneaux

* viande : 45 kg de poids vif par agneau à 35,00 dh

45 x 100 x 35,00: 157.500,00 dh

* laine 0,4 kg par UZO /an à 20,00 dh/kg

0,4 x 20 x 100 : 800,00 dh

* fumier : 0,5 tonnes / UZO à 150,00 dh

0,5 x 150 x 100..... : 7.500,00 dh

Total des recettes :

165.800,00 dh.

Total des charges : 98.500,00

dh

Revenu net par an : 58300,00 dh

Ceci montre que pour un foyer bénéficiant de ce PGR , le revenu pourrait atteindre 5800,00(y compris les charges afférentes à la contribution du foyer).